

Architecte des systèmes d'information (MS)

RNCP35544 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Formacode(s)	31009
Code(s) ROME	M1803, M1801, M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/04/2021
Date d'échéance	19/04/2026

Certificateur(s)

CENTRALESUPELEC · SIRET : 13002076100016

CENTRALESUPELEC EXED · SIRET : 33468834800070

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En 2018 en France, selon une étude du Syntec numérique (syndicat professionnel français de l'industrie numérique),

le marché de l'édition logicielle, des services informatiques et du conseil en technologie est évalué à 56,3 milliards d'euros.

Le marché français est marqué dominé par les prestations de conseils et de services qui compte 61 % des revenus du secteur.

La croissance s'accroît en 2018, avec +4,1 % quand elle atteignait 2,2 % en 2016

Les SI, devenus les principaux leviers de croissance et de performance de l'entreprise, représentent, pour leur seule partie numérisée, le premier poste de dépense : entre 10 % et 30 % du budget annuel de fonctionnement pour le secteur industriel et entre 30 % et 50 % pour le tertiaire.

La certification de Centrale Supélec tente de répondre aux besoins identifiés notamment au sein des fiches métiers de Pôle Emploi, de l'APEC

et de l'Observatoire des métiers du numérique de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement

expriment des axes de montée en compétences dans les différentes activités types d'un architecte SI en termes de :

- Définition des infrastructures techniques
- Conduite de projets d'infrastructures
- Suivi et amélioration des processus

Sur la base d'une étude menée sur 5 324 offres d'emploi postées entre avril 2018 et avril 2020, les tâches et missions les plus citées pour le métier d'architecte SI/architecte de sécurité des SI sont :

- Analyse des besoins d'un projet
- Conception de l'architecture d'un système d'information
- Conception des solutions techniques
- Définition des caractéristiques techniques du produit
- Evaluation du résultat de ses actions
- Coordination de l'activité d'une équipe

L'architecte des systèmes d'information (SI) coordonne les différents intervenants sur ces systèmes pour en garantir le bon fonctionnement. Il conseille la direction informatique, télécoms de l'entreprise sur des évolutions et solutions en techniques nouvelles (choix de logiciel, matériel, réseau, ...), dans un objectif d'optimisation et d'adéquation entre les

moyens informatiques et télécoms et les besoins des utilisateurs.

Il assure un rôle de support (sécurité, qualité, méthode, ...) et d'assistance technique auprès des équipes informatiques ou télécoms (production, développement) de l'entreprise, des utilisateurs, des clients.

Il veille au respect des normes et des procédures de qualité et de sécurité et peut intervenir directement sur tout ou partie d'un projet qui relève de son domaine d'expertise

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse des activités de l'entreprise et de son secteur d'activité, identification des évolutions technologiques et réglementaires du digital, identification des avantages et des inconvénients pour l'entreprise de chaque technologie. Définition des standards technologiques et des principes d'architecture du SI. Évaluation de l'opportunité des projets proposés par rapport aux priorités de l'entreprise et aux standards technologiques définis. Identification des opportunités de mutualisation des solutions existantes afin de valoriser l'existant.

Analyse de la demande client, des enjeux et des problématiques du projet. Gestion du projet en adaptant la méthode à la nature du projet, communication auprès des équipes et du sponsor en contribuant aux réunions de travail et aux comités de pilotage. Valorisation des résultats par la documentation du plan de la solution SI afin de mutualiser les bonnes pratiques.

Analyse des solutions existantes en internes ou sur le cloud, identification d'axes d'amélioration, définition du périmètre de la solution et prévision de son impact sur les solutions préexistantes. Elaboration de plusieurs scénarios d'architectures possibles en interne ou sur le cloud, conduite d'une analyse comparative de ces scénarios afin de retenir la solution répondant le mieux aux exigences du client. Documentation de l'architecture fonctionnelle et technique en modélisant les données, les traitements et les échanges ainsi que tous les composants de la solution. Validation du principe d'architecture par l'élaboration d'un prototype ou par la réalisation de tests fonctionnels. Transfert de connaissances aux équipes de maintenance et de support.

Résolution d'incidents complexes sur l'architecture en production en conduisant une analyse des causes racines, en proposant un correctif et la procédure de sa mise en place. Conception de scénarios d'évolution de l'architecture en lien avec les demandes de changements émises par les clients. Maintien de l'architecture à jour en suivant régulièrement les évolutions de tous les composants de l'architecture et en proposant des plans de remplacement ou de retrait de ces composants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1.1 Analyser les activités de l'entreprise et de son secteur d'activité en manipulant le vocabulaire métier et les principales techniques d'élaboration stratégique afin de cibler les priorités stratégiques de l'entreprise.

C1.2 Identifier les tendances technologiques et réglementaires du digital applicables à l'entreprise en mettant en place des outils de veille. Afin de maintenir à jour un radar des technologies du marché.

C1.3 Analyser les technologies en identifiant les avantages, les inconvénients et les cas d'usage propres à chacune afin de proposer des solutions en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

C1.4 Définir les standards technologiques et les principes d'architecture du système d'information en s'appuyant sur les résultats de la veille technologique et réglementaire afin de cadrer les futures solutions retenues au sein des projets.

C1.5 Évaluer les opportunités de projets proposés par rapport aux priorités de l'entreprise et aux standards technologiques définis afin de retenir les projets pertinents et proposer un ordonnancement de leur mise en œuvre.

C1.6 Valoriser l'architecture des systèmes d'information existante en identifiant les opportunités de mutualisation de solutions transverses afin de promouvoir, auprès des directions de l'entreprise, les solutions existantes.

C2.1 Reformuler la demande du client en rédigeant de manière synthétique les enjeux et objectifs de la solution afin de s'assurer d'être correctement aligné avec le client sur les bénéfices attendus de la solution.

C2.2 Formaliser de manière précise les besoins du client en développant un tableau des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles détaillées, afin d'établir sans ambiguïté la liste des fonctionnalités et caractéristiques attendues de la solution.

C2.3 Initier le projet avec une approche méthodique en sélectionnant un mode de gestion de projet et une organisation adaptée à la nature du projet afin de garantir un résultat respectant les exigences et contraintes de coûts, qualité et délais.

C2.4 Communiquer auprès de l'équipe et du sponsor du projet en contribuant aux réunions de travail et aux comités de pilotage afin de garantir des prises de décision opportunes et rapides et faciliter ainsi le succès du projet

C2.5 Valoriser les résultats en rédigeant un retour d'expérience du projet sur le plan de l'architecture et en mettant à jour la documentation du système d'information afin de mutualiser les bonnes pratiques et ainsi améliorer les résultats des projets futurs.

C3.1 Réaliser une analyse de l'existant en

décrivant la structure des solutions en place en interne ou dans le cloud et en listant leurs forces et leurs faiblesses afin d'identifier les axes d'amélioration, définir le périmètre de la solution et ses impacts sur les solutions préexistantes.

C3.2 Sélectionner un scénario d'architecture

en s'appuyant sur une analyse comparative de différents scénarios possibles en interne ou sur le cloud avec des critères définis afin de proposer la solution retenue répondant aux exigences exprimées par le client.

C3.3 Documenter l'architecture fonctionnelle

et technique en modélisant les données, les traitements et les échanges ainsi que tous les composants de la solution afin de pouvoir communiquer les plans de la solution à l'équipe de réalisation et de conserver cette connaissance pour les évolutions futures.

C3.4 Valider le principe de l'architecture

en construisant un prototype ou en conduisant des tests fonctionnels et techniques afin de garantir la faisabilité de l'architecture en interne ou dans le cloud avant sa mise en œuvre.

C3.5 Contribuer à la bonne mise en marche de la solution en production, en transférant toute la connaissance nécessaire aux équipes d'exploitation, de maintenance et de support. Et s'assurer du bon fonctionnement de la solution installée avant sa mise en production afin de garantir la satisfaction des clients et la réalisation des bénéfices attendus de la solution en interne ou sur le cloud.

C4.1 Résoudre les incidents complexes sur l'architecture en production en conduisant une analyse des causes racines, en

proposant un correctif et la procédure pour sa mise en place afin de minimiser l'impact sur l'entreprise de ces incidents.

C4.2 Concevoir des scénarios d'évolution de l'architecture en analysant les demandes de changement émises par les clients, en prenant en compte l'existant et l'état de l'art, et en garantissant la cohérence globale du système d'information. L'objectif étant que la solution continue d'apporter le maximum de valeur ajoutée à l'entreprise tout au long de sa vie.

C4.3 Maintenir l'architecture à jour en

suivant les évolutions régulières de tous les composants de l'architecture et en proposant des plans de remplacement ou de retrait de ces composants afin de limiter les risques pour l'entreprise d'opérer des actifs qui ne sont plus maintenus par leurs fournisseurs.

Blocs de compétences

RNCP35544BC01 — Élaborer une stratégie des technologies digitales dans une démarche d'architecture d'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 Analyser les activités de l'entreprise

et de son secteur d'activité en manipulant le vocabulaire métier et les principales techniques d'élaboration stratégique afin de cibler les priorités stratégiques de l'entreprise.

C1.2 Identifier les tendances technologiques

et réglementaires du digital applicables à l'entreprise en mettant en place des outils de veille. Afin de maintenir à jour un radar des technologies du marché.

C1.3 Analyser les technologies en

identifiant les avantages, les inconvénients et les cas d'usage propres à chacune afin de proposer des solutions en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

C1.4 Définir les standards technologiques et les principes d'architecture du système d'information en s'appuyant sur les résultats de la veille technologique et réglementaire afin de cadrer les futures solutions retenues au sein des projets.

C1.5 Évaluer les opportunités de projets proposés par rapport aux priorités de l'entreprise et aux standards technologiques définis afin de retenir les projets pertinents et proposer un ordonnancement de leur mise en œuvre.

C1.6 Valoriser l'architecture des systèmes d'information existante en identifiant les opportunités de mutualisation de solutions transverses afin de promouvoir, auprès des directions de l'entreprise, les solutions existantes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.1 Etude de cas Dans le cadre d'une étude de cas sur une entreprise fictive, les candidats doivent reformuler les objectifs stratégiques et formaliser le modèle d'affaires de l'entreprise

E.2 Mise en situation

professionnelle Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle réelle en entreprise le candidat doit réaliser une présentation des outils de veille qu'il met en place et démontrer leur pertinence afin de maintenir à jour un radar des technologies du marché.

E.3 Etude de cas A partir d'une étude de cas présentant le profil d'une entreprise le candidat identifiera les dernières tendances technologiques en vue de proposer des améliorations du système d'information.

E.4 Etude de cas A partir d'une étude de cas présentant le profil d'une entreprise, le candidat doit proposer des standards technologiques en fonction des solutions existantes au sein de l'entreprise et de l'état de l'art. Il doit justifier sa proposition.

E.5 Etude de cas A partir d'une étude de cas présentant le profil d'une entreprise, son patrimoine applicatif existant et plusieurs opportunités de projets, le candidat évaluera la conformité des solutions proposées par rapport aux standards technologiques et proposera une feuille de route de transformation du système d'information intégrant ces nouveaux projets.

E.6 Etude de cas A partir d'une étude de cas présentant le profil d'une entreprise, le candidat identifie les opportunités de mutualisation de solutions transverses permettant de réduire la complexité du SI. Il doit établir le dossier d'opportunité justifiant les projets mettant en œuvre ces solutions. Il présente le dossier lors d'un entretien oral et argumente la solution définie.

RNCP35544BC02 — Manager un projet d'architecture d'une solution digitale

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 Reformuler la demande du client en rédigeant de manière synthétique les enjeux et objectifs de la solution afin de s'assurer d'être correctement aligné avec le client sur les bénéfices attendus de la solution.

C2.2 Formaliser de manière précise les besoins du client en développant un tableau des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles détaillées, afin d'établir sans ambiguïté la liste des fonctionnalités et caractéristiques attendues de la solution.

C2.3 Initier le projet avec une approche méthodique en sélectionnant un mode de gestion de projet et une organisation adaptée à la nature du projet afin de garantir un résultat respectant les exigences et contraintes de coûts, qualité et délais.

C2.4 Communiquer auprès de l'équipe et du

sponsor du projet en contribuant aux réunions de travail et aux comités de pilotage afin de garantir des prises de décision opportunes et rapides et faciliter ainsi le succès du projet.

C2.5 Valoriser les résultats en rédigeant un retour d'expérience du projet sur le plan de l'architecture et en mettant à jour la documentation du système d'information afin de mutualiser les bonnes pratiques et ainsi améliorer les résultats des projets futurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.7 Etude de cas A partir d'une étude de cas d'une entreprise fictive, le candidat reformule la problématique du projet et élabore une liste d'exigences catégorisées et priorisées.

E.8 Etude de cas A partir d'une étude de cas d'une entreprise fictive, le candidat propose une démarche projet avec un planning et une organisation.

E.9 Mise en situation professionnelle Dans le cadre d'un jeu de rôle où le candidat fait la présentation d'une solution. Le candidat démontre des qualités de communication, sa capacité d'analyse et de synthèse. Il doit faciliter la prise de décision et négocier avec l'équipe projet et les décideurs.

E.10 Projet d'entreprise Dans le cadre d'un projet d'entreprise présenté au candidat, ce dernier formalise les leçons tirées du projet et démontre la mise à jour effective de la documentation du SI.

RNCP35544BC03 — Construire une solution numérique interne à l'entreprise ou dans le cloud

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 Réaliser une analyse de l'existant en décrivant la structure des solutions en place en interne ou dans le cloud et en listant leurs forces et leurs faiblesses afin d'identifier les axes d'amélioration, définir le périmètre de la solution et ses impacts sur les solutions préexistantes.

C3.2 Sélectionner un scénario d'architecture en s'appuyant sur une analyse comparative de différents scénarios possibles en interne ou sur le cloud avec des critères définis afin de proposer la solution retenue répondant aux exigences exprimées par le client.

C3.3 Documenter l'architecture fonctionnelle et technique en modélisant les données, les traitements et les échanges ainsi que tous les composants de la solution afin de pouvoir communiquer les plans de la solution à l'équipe de réalisation et de conserver cette connaissance pour les évolutions futures.

C3.4 Valider le principe de l'architecture en construisant un prototype ou en conduisant des tests fonctionnels et techniques afin de garantir la faisabilité de l'architecture en interne ou dans le cloud avant sa mise en œuvre.

C3.5 Contribuer à la bonne mise en marche de la solution en production, en transférant toute la connaissance nécessaire aux équipes d'exploitation, de maintenance et de support. Et s'assurer du bon fonctionnement de la solution installée avant sa mise en production afin de garantir la satisfaction des clients et la réalisation des bénéfices attendus de la solution en interne ou sur le cloud.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.11 Etude de cas A partir d'une étude de cas présentant l'architecture d'un SI d'une entreprise fictive, les candidats doivent réaliser un audit de l'existant et dégager les forces et les limites des

solutions en place en interne.

E.12 Etude de cas A partir d'une étude de cas exprimant des besoins client, le candidat présente les différents scénarios d'architecture qu'il a élaboré et explique le choix du scénario préférentiel par rapport à des critères précis.

E.13 Etude de cas A partir d'une étude de cas le candidat rédige la documentation d'architecture sous forme de schémas et de modèles. Sur cette base, il justifiera ses choix afin d'établir une documentation fiable et pérenne.

E.14 Etude de cas A partir d'une étude de cas, le candidat analyse une architecture proposée, décrit le prototype et le plan de tests à mettre en œuvre afin de confirmer ou infirmer la pertinence de la solution envisagée.

E.15 Etude de cas A partir d'une étude de cas portant sur le déploiement de la solution aux équipes et la vérification de son fonctionnement,

Le candidat propose un dispositif pour assurer le transfert de connaissance aux équipes d'exploitation et de maintenance. Il valide la solution installée, avant sa mise en service.

RNCP35544BC04 — Assurer la pérennité de l'architecture de la solution en production

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1 Résoudre les incidents complexes sur l'architecture en production en conduisant une analyse des causes racines, en proposant un correctif et la procédure pour sa mise en place afin de minimiser l'impact sur l'entreprise de ces incidents.

C4.2 Concevoir des scénarios d'évolution de l'architecture en analysant les demandes de changement émises par les clients, en prenant en compte l'existant et l'état de l'art, et en garantissant la cohérence globale du système d'information. L'objectif étant que la solution continue d'apporter le maximum de valeur ajoutée à l'entreprise tout au long de sa vie.

C4.3 Maintenir l'architecture à jour en suivant les évolutions régulières de tous les composants de l'architecture et en proposant des plans de remplacement ou de retrait de ces composants afin de limiter les risques pour l'entreprise d'opérer des actifs qui ne sont plus maintenus par leurs fournisseurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E.16 Mise en situation professionnelle Sur la base d'une simulation d'un incident grave et complexe sur le système d'information d'une entreprise, dans un délai imparti, le candidat devra proposer une méthodologie pour traiter l'incident, et la façon de coordonner les différents acteurs pour sa résolution. Il devra procéder lui-même à l'analyse du problème et proposer un correctif pour le solutionner, ainsi qu'un plan d'action pour la mise en œuvre du correctif.

E.17 Etude de cas Sur la base d'une étude de cas d'entreprise, le candidat instruit une demande d'évolution ayant un fort impact sur l'architecture de la solution. Il analyse l'impact, identifie les différents scénarios envisageables, en prenant en compte l'état de l'art. Il choisit une option et la justifie.

E.18 Etude de cas A partir d'une étude de cas présentant le système d'information d'une entreprise, le candidat évaluera les différents composants de l'architecture, leur niveau d'obsolescence et proposera des alternatives pour les composants en fin de vie les plus à risque.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'architecte des systèmes d'information évolue au sein de tous types d'entreprises utilisatrices (industrielles, de services et de conseil, organismes publics, associations, sociétés de services informatiques. Il travaille en relations avec différents services (DSI, production/exploitation, études et développement, maintenance, ...), en contact avec de multiples intervenants (chef de projet MOA, utilisateurs, ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte des systèmes d'information
Architecte d'entreprise
Ingénieur en systèmes d'information
Architecte technique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 942 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (19 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 497
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les critères d'admission dans le processus qui conduit au titre sont ceux de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (liste CTI)
- Diplôme d'une école de management habilité à délivrer le grade master

- Diplôme de 3^e cycle habilité par les autorités universitaires (DEA, DESS, Master...) ou diplôme professionnel cohérent avec le niveau Bac+5
- Diplôme de M1 ou équivalent, pour des candidats justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle
- Titre inscrit au RNCP Niveau 7
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

Par dérogation, pour 30% maximum du nombre d'étudiants suivant la formation concernée, sont admis les titres suivants : · Niveau M1 validé ou équivalent sans expérience professionnelle

- Diplôme de L3 justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum · VAP (10% maximum de l'effectif de la formation).

Conditions d'accès dérogatoires

:

a) Dans la limite de 20% maximum de l'effectif de la promotion suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables après une procédure VAPP, les candidatures de personnes justifiant a minima de 10 années d'expérience professionnelle (hors stage, césure, cursus initial en alternance).

Pour cette voie d'accès, une description du dispositif de la VAPP devra être présentée ainsi que toute pièce constitutive de ce dispositif adaptée au programme.

b) – Par dérogation pour 30% du nombre d'étudiants suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Niveau M1 validé ou équivalent sans expérience professionnelle
- Diplôme de L3 justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum

Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40%

Cette certification s'adresse à des candidats ayant déjà des connaissances de base dans le domaine des systèmes d'information.

Ces candidats seront principalement des salariés d'entreprise souhaitant évoluer dans le domaine de l'architecture des systèmes d'information. Quelques débutants titulaires d'un diplôme BAC+5 et à haut potentiel pourront également être intégrés

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Nombre de personnes composant le jury : 4, dont le Président -

- Deux membres du jury enseignent dans le programme de formation conduisant à la certification.
- Deux membres du jury sont des professionnels extérieurs dont 50% salariés et 50% employeurs à l'autorité de certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Nombre de personnes composant le jury : 4, dont le Président -

- Deux membres du jury enseignent dans le programme de formation conduisant à la certification.
- Deux membres du jury sont des professionnels extérieurs à l'autorité de certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

Nombre de personnes composant le jury : 4, dont le Président -

- Deux membres du jury enseignent dans le programme de formation conduisant à la certification.
- Deux membres du jury sont des professionnels extérieurs dont 50% salariés et 50% employeurs à l'autorité de certification

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 407 €
Selon la branche	7 500 € – 8 537 €
Prise en charge	Branches concernées
8 407 €	Valeur par défaut · 205 branches

8 537 €	CPNE des Télécoms, CPNEFP des jardineries et graineteries
8 533 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 493 €	CPNEFP Commerce à distance
8 453 €	CPNE Branche Caoutchouc
8 436 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	19/04/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/04/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	15	0	100 %	92 %
2017	24	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28225

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42164

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP28225, RNCP36469

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://exed.centralesupelec.fr/les-titres-rncp>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35544/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	77
Parcours menés à terme	55
Taux d'achèvement	71 %
Période	05/2022 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	97
Montant total engagé	936 338 €
Coût moyen par dossier	9 653 €
Durée moyenne	169 h
Période	06/2021 – 03/2026
Entreprise	41 %
France compétences	36 %
Reste à charge titulaire	11 %
OPCO	9 %
France Travail	2 %
Régions	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.